



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 84 (1984), p. 61-80

Jean-Pierre Corteggiani

La tombe d'Amennakht [No 266] à Deir el-Medina [avec 7 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tébtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

LA TOMBE D'AMENNAKHT [N° 266] À DEIR EL-MEDINA

par Jean-Pierre CORTEGGIANI

À la mémoire d'Henri Wild

Le fait qu'elle soit à la fois inachevée et en assez mauvais état de conservation explique très probablement que la tombe enregistrée par Engelbach sous le N° 266 de son *Supplement to the topographical catalogue of the private tombs of Thebes* (N°s 253 to 334), n'ait jamais fait l'objet d'une véritable étude. Il s'agit pourtant d'une vaste sépulture qui, tant par la relative complexité de son architecture que par les thèmes et la qualité de ce qui reste de son décor, compte parmi les plus originales de la nécropole de Deir el-Medina, et qui méritait mieux que quatre ou cinq lignes dans un rapport de fouilles⁽¹⁾ ou que la publication d'un détail peint assorti de quelques mots de commentaire⁽²⁾.

Lors de différents séjours à Deir el-Medina j'ai été plusieurs fois tenté de copier au moins les restes du décor de la première pièce de la chapelle mais chaque fois, je l'avoue, j'ai été rebuté par l'état quasi désespéré de cette peinture, dont l'exposition en plein air ne favorise pas la préservation; je m'y suis cependant décidé cette année car la comparaison de photographies récentes avec d'autres plus anciennes appartenant aux archives personnelles de Bruyère, qui sont conservées à l'IFAO depuis janvier 1982, m'a convaincu de l'urgence qu'il y avait à « sauver » et à publier ce qui est encore lisible, de même qu'une visite des caveaux m'a vite persuadé de saisir cette occasion pour donner une description d'ensemble de la tombe ainsi qu'un plan plus détaillé que ceux des rapports préliminaires.

I. — DÉCOUVERTE, SITUATION ET ARCHITECTURE.

La tombe, attribuée à un « grand artisan » (*hmww wr*) nommé Amennakht, a été découverte en 1920 par une mission de l'IFAO⁽³⁾ qui mit au jour, la même année, le grand caveau

⁽¹⁾ Cf. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el-Medineh* (1924-1925), p. 43-4 et 46, cité ensuite, comme tous les volumes des *FIFAO, Rapport* (19...).

⁽²⁾ Cf. Davies, *Two ramesside tombs at Thebes* (cité ensuite, *Two tombs*), pl. 40 [5], p. 56. n. 4.

⁽³⁾ Davies, dans *Two tombs*, p. 56, n. 4 précise que l'inventeur de la tombe est Charles Kuentz.

d'Amenemipet [N° 265], la tombe de Nay [N° 271] à Gournet Mar'ei, et retrouva celui de Hay [N° 267] déjà visité par Lepsius en 1844-45⁽¹⁾. Bruyère y a travaillé à nouveau au cours de la campagne 1924-1925 en achevant de vider le puits voisin qui porte le N° 1016 : en date du lundi 16 février 1925, il y a consacré deux lignes de son cahier de fouilles (p. 16) et a fait, en regard, avec l'étonnante sûreté de trait qui caractérise ses dessins, exécutés le plus souvent directement à l'encre, le relevé de quelques fragments inscrits, dont deux seulement ont été publiés⁽²⁾ et qui, aux yeux du fouilleur, identifiaient le propriétaire du tombeau.

Presque complètement creusée dans le *gebel*, la chapelle se trouve à l'étage supérieur du secteur ouest de la nécropole, entre les tombes N° 6 et N° 216 qui sont, au nord, à une altitude légèrement supérieure, et les tombes N° 267 et N° 217, qui, au sud, sont au même niveau (cf. fig. 1).

A peu près exactement orientée est-ouest⁽³⁾ vers le soleil levant, elle ouvre sur une cour presque carrée, d'environ huit mètres de côté, qu'elle partage avec la tombe N° 267 et la petite chapelle voûtée anépigraphe correspondant au puits N° 1017, et sur laquelle débouchait aussi le puits N° 1016. Face à l'est et précédé, semble-t-il, d'un portique dont il reste quelques traces⁽⁴⁾, un mur, qui présente un léger fruit, servait de façade commune aux trois tombes : inégalement conservé et restauré, il était constitué de pierres grossières jointoyées avec un mortier de limon et recouvertes d'un enduit et d'un badigeon de boue.

La porte, qui était vraisemblablement surmontée d'une gorge, fermait un passage large de près d'1,20 m et long d'1,85 m par lequel, en descendant une marche, on accédait à la première pièce de la chapelle (A), laquelle se présente comme une salle voûtée ayant le même axe que le passage de l'entrée⁽⁵⁾ et qui, sur presque les deux tiers de sa longueur, s'élargit vers le nord pour former une chambre annexe à plafond plat⁽⁶⁾; celle-ci, où se trouvait le puits d'accès au caveau, était entièrement creusée dans le *gebel*, alors que la partie voûtée de la pièce était construite⁽⁷⁾, le berceau de la voûte reposant sur des murs

⁽¹⁾ D'après Engelbach, *A supplement . . .*, p. 19, la chapelle de Nebnakht [N° 268] aurait été trouvée elle aussi en 1920, mais selon Bruyère elle fut découverte et restaurée en 1921-1922; cf. *Rapport* (1931-1932), p. 49.

⁽²⁾ Cf. *Rapport* (1924-1925), p. 43, fig. 29.

⁽³⁾ Pour faciliter la description, on suppose ici que l'axe principal de la chapelle est parfaitement orienté est-ouest.

⁽⁴⁾ Cf. Valbelle, *La tombe de Hay à Deir el-*

Medineh [N° 267], p. 1.

⁽⁵⁾ Ses dimensions (4,34 m sur 1,72 m) lui donnaient plutôt les proportions d'un couloir.

⁽⁶⁾ La pièce, presque carrée, mesurait environ 3,10 m sur 2,68 m, pour une hauteur de 2,25 m.

⁽⁷⁾ Il est évident que le rocher recouvrirait partiellement la voûte de brique, construite en fait dans une cavité, mais, à cause des effondrements, il est actuellement impossible de dire sur quelle longueur.

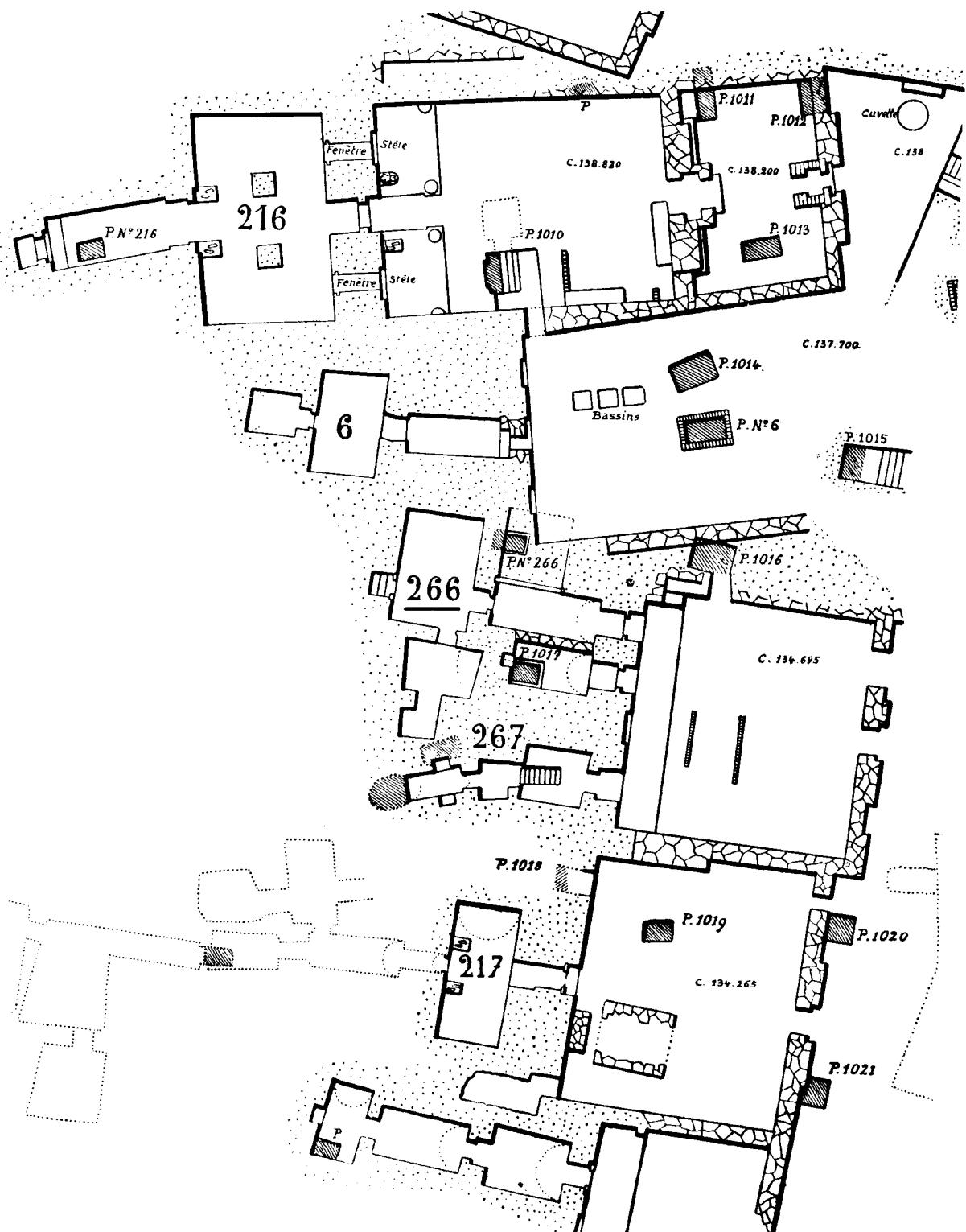


Fig. 1. — Situation de la tombe d'après *Rapport* (1924-1925), pl. 2.

de brique⁽¹⁾ et, là où la pièce s'élargit, sur une poutre de bois dont on voit encore les deux points d'appui⁽²⁾ (en P et P' de la fig. 2).

A l'ouest, sur presque toute la largeur du couloir voûté, une ouverture béante a remplacé la porte⁽³⁾ qui donnait dans la seconde pièce de la chapelle (B), grande salle rupestre à plafond plat⁽⁴⁾ comprenant, face à l'entrée, dans l'axe des deux portes, une niche⁽⁵⁾ qui abritait deux statues de divinités assises (Pl. XIX); elles sont brisées et incomplètes⁽⁶⁾ mais il est certain qu'il s'agissait d'Osiris, au sud, et probablement d'Horus, au nord, comme dans la niche semblable de la chapelle nord du tombeau d'Amenemouia [N° 356]⁽⁷⁾. Après que les parois eurent été préparées pour recevoir un décor resté inachevé, la partie inférieure des murs de l'angle sud-est de la pièce a été éventrée pour permettre, peut-être en relation avec le puits N° 1017, le creusement de deux petites salles restées si irrégulières qu'elles tiennent plus de la grotte que de la chapelle ou du caveau.

Le puits funéraire avait été aménagé au nord de la partie voûtée de la chapelle car, en creusant l'annexe de cette première pièce, les carriers étaient tombés, au niveau du sol, sur un caveau plus ancien dont ils avaient crevé le plafond : leur travail était donc en partie déjà fait, et il leur avait suffi de fermer le puits par un mur de pierre, du côté

⁽¹⁾ Le départ de la voûte est encore très visible, à 1,90 m du sol, dans l'angle nord-est de la pièce, de même que sa courbure se devine contre le *gebel*, au-dessus de la porte ouest.

⁽²⁾ Dans l'angle nord-ouest (en P de la fig. 2), le trou dans lequel la poutre s'encastrait permet de dire que celle-ci devait avoir 0,20 m de large pour 0,18 m de haut.

⁽³⁾ Elle mesurait 0,85 m de large sur approximativement 1,70 m de haut; si la seconde mesure est une estimation qui tient compte de la présence possible d'un linteau de pierre, la première peut se calculer assez précisément en fonction de l'axe de la première pièce et de l'épaisseur du muret de brique conservé du côté sud où se voit nettement l'emplacement d'un montant de calcaire.

⁽⁴⁾ Elle est à peu près parfaitement rectangulaire et mesure 4,60 m sur 3,30 m pour une hauteur de 2,42 m.

⁽⁵⁾ La niche, dont le plafond est légèrement arqué, est profonde de 1,10 m; elle mesure 0,95 m de large

et 1,95 m dans sa plus grande hauteur; les pieds des statues sont à 0,25 m au-dessus du sol; leur siège a 0,30 m de haut.

⁽⁶⁾ Elles étaient en terre crue, et l'incendie qui, à une époque indéterminée, a rougi l'enduit des parois, les a cuites; les deux têtes manquent, et ce qui reste du corps d'Osiris est en quatre morceaux.

⁽⁷⁾ Cf. *Rapport* (1928), p. 76, fig. 39. C'est la seule autre tombe de Deir el-Medina à posséder une niche contenant des statues de dieux en terre crue; les trois statues de la chapelle nord de Khâbekhenet [N° 2] qui sont au-dessus de l'entrée du puits (cf. Bruyère, *Tombes thébaines de Deir el-Medîneh à décoration monochrome*, p. 23, fig. 1) ont été sculptées dans le calcaire, dans la paroi du fond de la niche qui les abrite; quant à la niche de la chapelle de Ramosé [N° 212], que Bruyère cite aussi, elle n'a jamais comporté de statues.

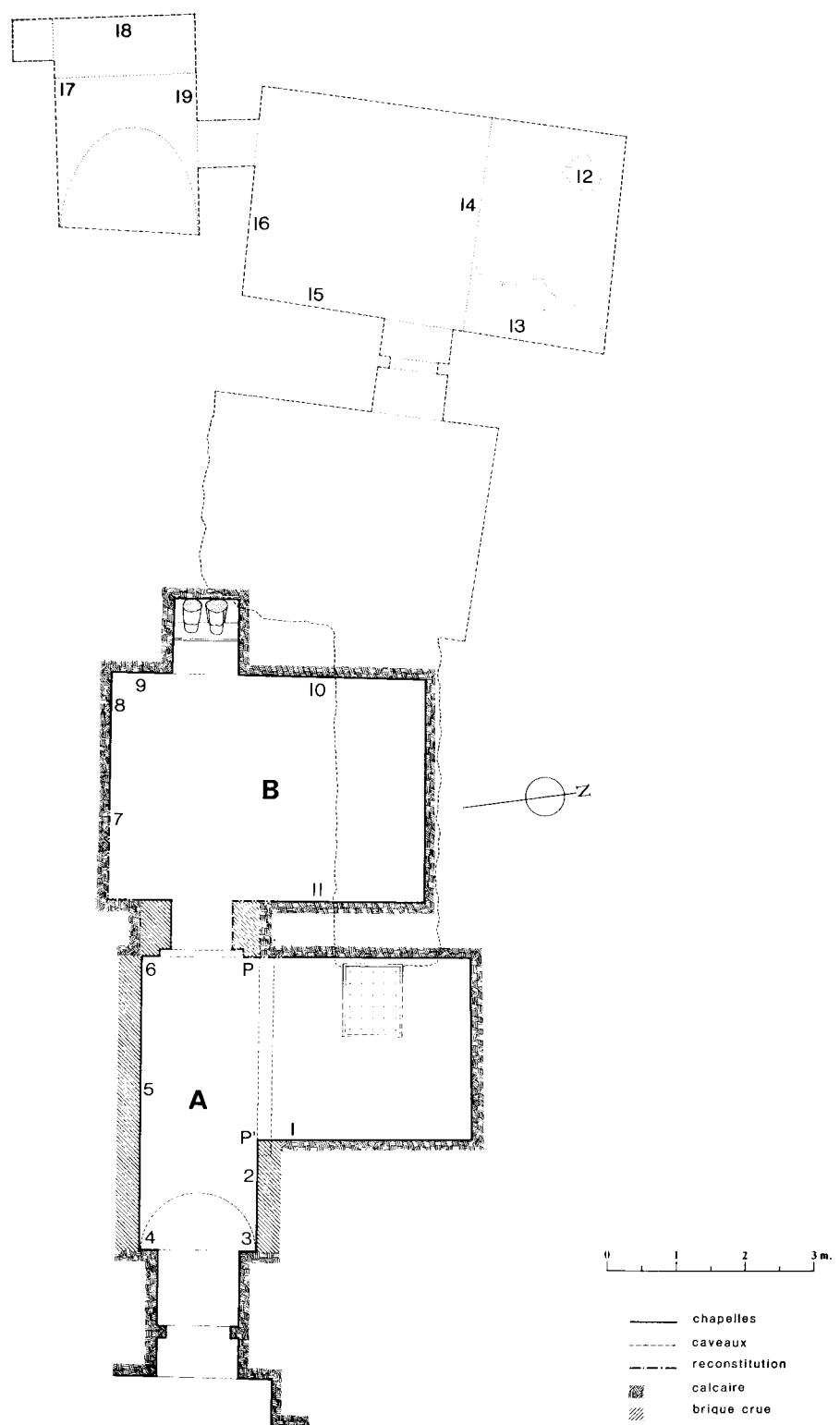


Fig. 2. — Plan de la tombe.

est. Il ne reste du puits, situé près de la paroi ouest de la pièce⁽¹⁾, à 0,98 m du mur nord, que ce qui a été creusé dans le rocher; il avait certainement une section rectangulaire, comme c'est le cas la plupart du temps, mais le mur construit à l'est ayant disparu, on n'en connaît que le petit côté qui mesure 0,88 m⁽²⁾; il devait être fermé par une dalle⁽³⁾ et, profond de 3,40 m, il débouchait, à l'ouest, sur un couloir grossièrement taillé⁽⁴⁾ qui conduisait à l'appartement funéraire formé de trois pièces successives.

La première salle à plafond plat est une antichambre inachevée qui, si le travail des carriers avait été terminé, aurait mesuré environ 4,20 m sur 3,20 m pour une hauteur de 1,90 m. Dans sa moitié nord, la paroi ouest est percée d'une porte qui donne dans une salle un peu plus vaste (5,35 m sur 3,20 m et 2,15 m de hauteur), elle aussi à plafond plat; immédiatement à droite de la porte, en entrant, une banquette, qui n'était pas prévue mais qu'il a été nécessaire de réserver, occupe toute la largeur de la pièce⁽⁵⁾: à cet endroit, en effet (en 12 de la fig. 2), les ouvriers qui taillaient le *gebel* ont percé le plafond du couloir d'accès au caveau inachevé de Neferhotep et Nebnefer [N° 6], dans l'antichambre duquel permet aussi de pénétrer une ouverture pratiquée, au niveau du sol, dans la paroi ouest⁽⁶⁾. Enfin, dans la partie ouest de la paroi sud, un passage étroit et bas⁽⁷⁾ mène au dernier caveau, petite salle voûtée pourvue d'une sorte de *mastaba* destiné probablement à supporter le sarcophage du défunt⁽⁸⁾.

Pour en terminer avec la description architecturale on peut se poser une question : la tombe d'Amennakht, qui comporte encore les quatre éléments — cour, chapelle, puits, caveau — de la sépulture type de Deir el-Medina, avait-elle, au-dessus de l'entrée de sa chapelle, une pyramide de brique surmontée d'un pyramidion de calcaire? Il est tentant de le supposer bien qu'il n'en reste aucune trace et que les rares fragments de

⁽¹⁾ Le rebord ouest du puits est à 7,5 cm de la paroi.

⁽²⁾ Le grand côté devait mesurer entre 1 m et 1,20 m.

⁽³⁾ Elle était supportée par un rebord en forme de boudin qui, sur les quatre parois, saillait à 12 cm environ en dessous du niveau du sol.

⁽⁴⁾ Il a, en moyenne, de 1,80 m à 2 m de haut et 1,50 m de large sur une longueur de 4,80 m.

⁽⁵⁾ Elle a près d'un mètre de haut et une profondeur qui va de 2 m (côté ouest) à 2,20 m (côté est).

⁽⁶⁾ Il s'agit là, très certainement, d'un travail de pillards auxquels le trou visible dans la banquette avait révélé la présence d'un autre caveau, situé presque sous celui qu'ils avaient réussi à violer.

⁽⁷⁾ Il n'a que 0,68 m de largeur pour 1,12 m de hauteur.

⁽⁸⁾ Le caveau mesure, en moyenne, 2 m sur 3 m et la voûte a 2,45 m de haut; le mastaba occupe toute la largeur de la pièce, au bas de la paroi ouest; il a 0,40 m de haut, 0,90 m de large et se prolonge au sud par une niche qui mesure 0,60 m × 0,60 m × 0,60 m.

pyramidions retrouvés sur le site et qui portent le nom d'Amennakht, semblent provenir d'autres tombes⁽¹⁾.

II. — DÉCORATION.

L'état de conservation du décor varie beaucoup d'une partie de la tombe à l'autre. La première pièce de la chapelle, dont au moins la partie voûtée semble avoir été terminée⁽²⁾, a des peintures très effacées qui ont passablement souffert depuis 1920; les parois de la salle à plafond plat n'avaient reçu que des esquisses, mais elles ont relativement bien supporté les épreuves du temps car un incendie a cuit l'enduit de limon sur lequel elles sont tracées, le rendant ainsi plus résistant; enfin, le feu a ravagé les deux caveaux qui étaient achevés, recouvrant presque complètement leurs peintures monochromes d'une épaisse couche noire.

1) LA CHAPELLE VOÛTEE (A) (Pl. XVII).

L'enduit qui supportait la peinture ayant presque complètement disparu, la paroi nord et les deux parties de la paroi est, de part et d'autre de la porte d'entrée, ne gardent plus de leur décor passé, que quelques traces de couleur : on peut cependant s'en faire une idée en compulsant les notes du dossier « Tombe N° 266 » que Bruyère avait consacré à cette sépulture, comme il l'avait fait pour la cinquantaine de tombes décorées de Deir el-Medina⁽³⁾.

Sous une bande horizontale de texte, située juste sous le départ de la voûte⁽⁴⁾, la paroi nord était divisée en deux registres : il ne restait rien du registre du bas, mais sur celui du

⁽¹⁾ En fait, un seul fragment de pyramidion semble avoir vraiment porté le nom d'Amennakht : c'est le Doc. 79 de l'étude récente de Rammant-Peeters, *Les pyramidions égyptiens du Nouvel Empire* (= OLA 11); cf. p. 85, 206 et pl. XXXVIII, 122-123; le Doc. 103 de la même étude (cf. p. 98 et 207), dont la localisation actuelle est inconnue, n'a peut-être porté que le nom de Pendouau : Bruyère n'est pas clair à ce sujet, cf. *Rapport* (1933-1934), p. 118. Par ailleurs, la statue Louvre E. 14397, que l'auteur attribue au propriétaire de son Doc. 79 (cf. p. 171), appartient, d'après PM I², p. 710, à l'Amennakht de la tombe N° 266.

⁽²⁾ Seule la paroi est de l'annexe à plafond plat

avait été décorée; il n'y a plus rien de visible mais, d'après le dossier « Tombe 266 » des archives de Bruyère, il y avait là (en 1 de la fig. 2) « deux registres de gens assis → servis par des gens debout ← »; PM I², p. 347 note : « man with vase before man ».

⁽³⁾ On y a déjà fait allusion plus haut : ces dossiers consacrés à chaque tombe, ainsi que les cahiers de fouilles, divers papiers concernant le chantier et de nombreuses photographies d'époque, sont conservés aux archives de l'IFAO depuis janvier 1982.

⁽⁴⁾ Bruyère a pu lire encore : ← + A + B + C +

haut, qui se prolongeait sur la partie nord du mur est, on voyait à gauche deux dieux assis vers lesquels s'avançaient un homme (en 2 de la fig. 2) et une femme tenant une amphore à long col (en 3 de la fig. 2)⁽¹⁾; les dieux, sous « un naos avec tenture à résille », semblaient à Bruyère être Osiris et Anubis. Sur la partie sud du mur est (en 4 de la fig. 2), c'était au contraire le registre du bas qui était conservé; il l'est toujours, en partie, et l'on devine assez bien, peint sur fond jaune, un guéridon bas chargé d'un bassin entouré de pains ronds.

Si, en 1920, au moment de la découverte de la tombe, le haut du mur sud était déjà détruit, le support de la peinture était quant à lui, conservé sur toute la longueur de la pièce (en 5 de la fig. 2): ce n'est malheureusement plus le cas aujourd'hui et il faut recourir, là encore, aux photographies de Bruyère, pour pouvoir décrire la paroi en entier; elle était divisée en deux registres à peu près égaux⁽²⁾, celui du haut étant occupé par une seule scène continue, alors que celui du bas se subdivise en plusieurs sous-registres de hauteur variable, irrégulièrement répartis en fonction des diverses activités représentées.

La scène qui se déroulait tout au long du registre supérieur (Pl. XIV) est des plus banales : sept personnes marchant vers la droite — quatre hommes alternant avec trois femmes⁽³⁾ — apportaient des offrandes (fleurs de lotus, collier-*menat*, vases ...) et rendaient hommage à sept divinités assises, à droite, au-delà d'une natte chargée de pains et de paniers. Aucun personnage n'était complet, mais il ne reste aujourd'hui que le bas des deux premiers couples, vêtus de pagnes longs pour les hommes, et de grandes robes plissées et frangées pour les femmes. Il y a peu à dire sur les divinités car, si l'enduit a tenu sur la moitié ouest de la paroi, la peinture, elle, est presque complètement effacée⁽⁴⁾.

Malgré son état actuel, le décor du registre inférieur (Pl. XV et XVI) fait encore tout l'intérêt de la tombe et aurait mérité d'être publié depuis longtemps puisqu'il ne comporte que des scènes de la vie quotidienne, ce qui, on le sait, est extrêmement rare à Deir el-Medina. Il semble, en effet, que les membres de l'Equipe ont été influencés, pour la peinture de

⁽¹⁾ PM I², p. 347 (1), probablement d'après les photographies du Griffith Institute, indique simplement « woman with jar, and man ».

⁽²⁾ Le registre supérieur, y compris la bande hiéroglyphique qui devait, comme sur la paroi nord, courir à la naissance de la voûte, mesurait 0,85 m de hauteur puisqu'il commence à 1,05 m du sol; le registre inférieur, au-dessus d'une bande de soubassement d'au moins 0,20 m de haut, devait donc avoir à peu près la même hauteur.

⁽³⁾ Il devait s'agir, en fait, de quatre couples, la quatrième femme étant probablement figurée au registre supérieur de la partie sud du mur est; PM I², p. 347 (2), I, reste imprécis : « deceased with wife, and others, offers to divinities ».

⁽⁴⁾ La première divinité est momiforme : il s'agit donc le plus probablement d'Osiris ou de Ptah-Sokaris; la quatrième est une déesse reconnaissable à la résille de sa robe; la troisième et la cinquième tenaient chacune une croix-*ankh* qui se devine encore.

leurs propres tombes, par le programme décoratif qu'ils étaient chargés d'exécuter dans les hypogées royaux : à quelques exceptions près⁽¹⁾, dont justement cette paroi de la tombe N° 266 où figurent, en outre, des détails uniques, les représentations des tombeaux des ouvriers parlent plus volontiers de l'étrange monde inférieur que de la vie de tous les jours.

Du côté est, l'enduit a disparu de la paroi sur plus d'un mètre : à cet endroit, une photographie ancienne montre que le registre qui nous occupe se subdivisait au moins en deux, mais que seul le sous-registre du haut était visible, le reste étant détruit ou masqué par une espèce de lait de boue⁽²⁾ dû certainement à la stagnation d'eau de pluie; de gauche à droite se succédaient quatre hommes labourant à la houe, deux autres coupant les branches d'un arbre et un septième labourant à la charrue sous la surveillance d'un couple figuré à plus grande échelle sur la hauteur de deux sous-registres; le dernier laboureur est encore visible ainsi que les bustes du défunt et de sa femme qui étaient assis à l'abri d'un arbre curieusement penché au-dessus d'eux⁽³⁾ : le tronc et les branches, qui sont couvertes de petites feuilles ovales, sont entièrement déjetés vers la gauche comme si, pour le peintre, l'arbre avait été contraint de « pousser » ainsi à cause de la hauteur restreinte du sous-registre.

A droite de l'arbre, et immédiatement sous les pieds des premiers orants et la natte couverte d'offrandes du registre supérieur, était représentée la récolte du lin, au voisinage de celle des céréales, comme c'est souvent le cas dans les scènes semblables, qu'il s'agisse de tombes de l'Ancien, du Moyen ou du Nouvel Empire⁽⁴⁾. Alors que, de l'arrachage

⁽¹⁾ Ces rares scènes d'activités quotidiennes apparaissent toujours dans des chapelles; ce sont celles de Ramosé [N° 212], d'Ipouy [N° 217], de Qaha [N° 360] et celle de la tombe N° 1126, peut-être attribuable aussi au même Qaha. Les restes de scènes agricoles de la chapelle de Ramosé ont disparu (cf. *Rapport* (1923-1924), p. 65 et pl. 19 [2]) de même qu'une bonne partie des diverses activités, représentées avec un grand luxe de détails, dans celle d'Ipouy (cf. la publication complète de la tombe par Davies in *Two tombs*). Dans la chapelle de Qaha figuraient la construction d'un bateau et une scène agricole où l'on voit, semble-t-il, des hippopotames chassés d'un champ (cf. *Rapport* (1930), p. 75 et pl. 26); la chapelle N° 1126 ne garde que l'esquisse, en rouge, d'une flottille de

trois bateaux de commerce (cf. *Rapport* (1927), p. 29, fig. 20).

⁽²⁾ Bruyère a cependant noté : « tout au bas on aperçoit un bateau de pêche sur un étang ».

⁽³⁾ Cette manière originale de représenter les arbres, qu'on peut voir deux autres fois sur la même paroi, se retrouve, quoique moins marquée, dans la tombe d'Ipouy : cf. *Two tombs*, pl. 30 (mur est, côté nord) et pl. 37 (au bas du mur nord).

⁽⁴⁾ Cf. Hartmann, *L'agriculture dans l'ancienne Egypte*, p. 148 et, sur le lin en général, p. 62-63 et 146-52; pour un répertoire des scènes de récolte et de traitement du lin à toutes les époques, cf. p. 301-2; on y ajoutera Munier, « Note sur la culture du lin dans l'Egypte ancienne », in *Bull. de l'Union des agriculteurs d'Egypte* (Janv.-avril

à l'égrenage, les diverses étapes du traitement de la plante sont parfois très détaillées⁽¹⁾, on n'assiste ici qu'à la première : deux hommes penchés en avant empoignent ce que leurs mains peuvent contenir de tiges et les arrachent sous le regard d'un troisième qui se tient droit en bordure du champ⁽²⁾. A droite de celui-ci, qui est en partie effacé, la scène se continue de façon plus originale : alors que le transport du lin semble n'avoir jamais été représenté⁽³⁾, on voit un homme qui, une baguette à la main⁽⁴⁾, fait avancer un âne chargé de bottes destinées, de toute évidence, malgré la différence d'échelle, à venir grossir le tas de celles qui sont déjà empilées devant un couple⁽⁵⁾ assis à côté d'un petit arbre, dont les branches amorcent un mouvement comparable à celui de l'arbre décrit plus haut; l'homme tient une sorte de mouchoir dans la main gauche et tend la droite vers les bottes de lin dans lesquelles les plans, encore pourvus de leurs capsules, sont rangés tête-bêche.

A côté de ces détails originaux, le point le plus intéressant de la scène, du moins dans le contexte de la peinture thébaine, est peut-être le fait que le lin soit représenté encore en fleur⁽⁶⁾; au Nouvel Empire, en effet, s'il peut arriver que le champ de lin soit simplement rendu par une bande verte sans aucun détail⁽⁷⁾, la plupart du temps les tiges sont

1916), p. 24, n. 5; la bibliographie de ces deux listes, qui sont maintenant incomplètes, a vieilli : pour l'Ancien et le Moyen Empire, compléter par Vandier, *Manuel VI*, p. 58-80, 242-7 et 262-3; pour le Nouvel Empire, ajouter au moins la scène de la tombe d'Irouy (mur est, côté nord) in *Two tombs*, pl. 30, et celle de la tombe de Menna N° 69 in Lhote, *Les chefs d'œuvre de la peinture égyptienne*, pl. 71.

⁽¹⁾ Par exemple dans la tombe de Paheri à El-Kab (cf. Tylor / Griffith, *The tomb of Paheri*, pl. 3) ou celle de Menna, citée à la note précédente.

⁽²⁾ La peinture est trop effacée pour savoir si ce personnage surveille les deux autres ou s'il est en train de mettre en ordre une gerbe, ou de la nettoyer en la secouant pour faire tomber la terre restée accrochée aux courtes racines.

⁽³⁾ C'est certain, en tout cas, pour l'Ancien Empire : cf. Vandier, *o.c.*, p. 75, b). Au Nouvel Empire, dans la tombe de Paheri (*o.c.*, pl. 3), on voit simplement un homme portant une botte de lin sur l'épaule.

⁽⁴⁾ Le peintre avait fait une erreur et, son dessin ayant été mal repris, l'homme paraît avoir trois bras.

⁽⁵⁾ S'il est fréquent de voir un personnage, figuré en grand, superviser l'ensemble des travaux agricoles répartis sur plusieurs registres (cf. de nouveau chez Paheri, *o.c.*, pl. 3), la présence d'un couple surveillant la seule récolte de lin semble elle-même ne pas avoir de parallèle.

⁽⁶⁾ Ailleurs (Giza, Saqqara ...) et aux époques antérieures il n'est pas rare, d'après Vandier (*o.c.*, p. 59), que les fleurs soient visibles; le meilleur exemple paraît être celui du mastaba de Ti : cf. Wild, *Le tombeau de Ti, La chapelle* (2^e partie), pl. 151.

⁽⁷⁾ C'est le cas dans la célèbre tombe de Nakht [N° 52] où l'arrachage est fait par deux jeunes filles; cf. Davies, *The tomb of Nakht at Thebes*, pl. 18-9; bonne photographie dans Lhote, *o.c.*, pl. 82 et détail en couleur dans Mekhitarian, *La peinture égyptienne*, p. 75.

indiquées par des traits verticaux plus foncés que le fond vert du champ et sont surmontées par une double rangée de capsules rondes⁽¹⁾ parmi lesquelles on ne voit jamais de fleurs : ce n'est pas le cas ici où, de loin en loin, une touche piriforme bleu pâle tranche sur l'ocre jaune des capsules cernées d'ocre rouge. En fait, à y regarder de plus près, il ne s'agit pas, à proprement parler, de fleurs dessinées avec réalisme : rien n'évoque une fleur à cinq pétales et la forme de ces taches bleues, qu'on dirait presque rajoutées après coup, ferait plutôt penser à celle des boutons en train d'éclore⁽²⁾ que l'on s'attendrait peu, et encore moins que les fleurs ouvertes, à voir sur la plante en même temps que les capsules contenant les graines ; dans le mastaba de Ti, les fleurs, qui gardaient des traces de bleu, semblent elles aussi avoir été figurées au stade du bouton qui s'ouvre⁽³⁾ et aucune capsule n'est visible. On sait que le lin était arraché plus ou moins tôt selon la qualité des fibres désirée⁽⁴⁾ : à une époque où l'habitude était, semble-t-il, de représenter la plante après la floraison, peindre ces boutons de fleur stylisés en plus des capsules était peut-être, pour l'artiste chargé de décorer la tombe N° 266, une façon de noter que le propriétaire de celle-ci cultivait le lin pour les fibres, qu'il voulait de très bonne qualité, et non pour les graines. S'il en était besoin, le bleu de ces fleurs, qui a beaucoup pâli, rappellerait que, des diverses espèces connues⁽⁵⁾, celle que les égyptiens de l'antiquité ont cultivé le plus était le *Linum humile Mill.*⁽⁶⁾, plante aux fleurs d'un bleu si profond qu'on en était venu, à l'époque gréco-romaine, à la désigner poétiquement comme «la (plante) couleur-du-ciel»⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ La rangée de capsules est le plus souvent double, mais selon les documents, parfois pas très clairs, des publications auxquelles on se reportera, il semble qu'elle puisse aussi être simple ou triple. Le lin est figuré de la même manière dans les champs d'Ialou : parmi d'autres cf. la scène de l'hypogée de Ramsès III (dans la chambre annexe K, sur le côté ouest du couloir d'entrée) in Wilkinson, *Manners and customs ...* (éd. Birch), vol. 2, p. 396 (N° 469), ou un détail de la tombe de Sennedjem [N° 1] in Lhote, *o.c.*, pl. 70, à gauche.

⁽²⁾ Cf. Post, *Flora of Syria, Palestine and Sinai I*, p. 249-53.

⁽³⁾ Cf. note 6 p. 69 ; à l'extrémité fourchue de chaque tige les fleurs se présentent comme une sorte de triangle dont l'angle le plus aigu est tourné vers le bas.

⁽⁴⁾ Cf. Montet, *Scènes*, p. 193.

⁽⁵⁾ Cf. Muschler, *A manual flora of Egypt I*, p. 567-9 et Munier, *o.c.*, p. 23.

⁽⁶⁾ C'est ce qu'a prouvé Schweinfurth en étudiant près de quinze hectolitres de capsules : cf. Munier, *o.c.*, p. 23; Loret, *La flore pharaonique*, p. 106-7 et Joret, *Les plantes dans l'antiquité et au moyen-age*, I, p. 42, qui suggère que le *Linum humile* est peut-être «une variété plus petite du *Linum usitatissimum*» ; d'après ce que dit Muschler, *o.c.*, p. 569, la seconde espèce, «a tall, erect annual (plant)», correspondrait mieux à la représentation que la première, «an annual plant, 20-30 cm high», encore que les hauteurs réelles des plantes ou des arbres ne soient guère respectées par rapport à celles des personnages, le moissonneur, par exemple, n'étant pas plus grand que le blé qu'il coupe.

⁽⁷⁾ Cf. Meeks in *RdE* 24, 116-9.

Sous la scène d'arrachage du lin l'enduit est presque complètement tombé : il ne reste que quelques fragments de deux sous-registres. Sur le premier se succédaient quatre petits arbres massifs à feuilles presque rondes et à tronc large et court, dont un seul est encore entier. Sur le second, très effacé, la représentation détaillée de la moisson et des travaux qui la suivent, qui se développe sur presque toute la partie ouest du registre inférieur⁽¹⁾, commençait par une scène de transport : on distingue encore le buste d'un homme et les épis couchés que porte probablement un âne marchant devant lui.

A droite, après un espace suffisant pour contenir un ou deux autres ânes chargés, venait le champ de blé dans lequel au moins deux moissonneurs⁽²⁾ coupaient les tiges à la faucale, puis, de nouveau, on assiste au transport du blé coupé vers les aires de nettoyage du grain. Dans le prolongement du champ, un homme brandissant un bâton fait avancer un âne qu'il tient par la queue; la bête est chargée de sacs de filet⁽³⁾ semblables, en plus petit, à celui, qu'au-dessus, deux hommes portent à l'aide d'une longue perche posée sur leurs épaules⁽⁴⁾. Les sacs, qui débordent d'épis liés en bottes, étaient portés vers deux aires vaguement circulaires qui ont presque complètement disparu aujourd'hui, celle de gauche, réservée au vannage, étant à peine mieux conservée que celle de droite, destinée au dépiquage. Un dessin sommaire, publié par Davies en 1927 (Fig. 3) pour expliciter une scène similaire de la tombe d'Ipoüy, donne un état de la paroi peu de temps après la découverte de la tombe : là encore, quelques originalités sont à relever telles que la représentation des aires en plan ou le nombre élevé des vanneurs⁽⁵⁾. Dans l'aire de dépiquage,

⁽¹⁾ Pour l'ensemble du registre inférieur, PM I², p. 347 note : « agriculture, including pulling flax, reaping, laden donkeys, winnowing on threshing-floor, goats browsing on trees, and herdsman with double-pipe ».

⁽²⁾ On ne voit que le buste du premier et, du second, après lequel il y a place pour un troisième, il ne reste que la faucale.

⁽³⁾ Il y a évidemment deux sacs qui s'équilibrivent mais, pas plus que dans les représentations semblables de l'Ancien Empire, dans lesquelles les sacs, toujours portés par des ânes (cf. Vandier, *o.c.*, p. 268), n'ont jamais cette forme semi-circulaire (cf. Vandier, *o.c.*, p. 129, fig. 63), il n'est possible de dire si l'on a affaire à un véritable bissac ou à deux couffins identiques attachés l'un à l'autre.

⁽⁴⁾ Cette forme de sac, qui semble apparaître à

la XI^e dynastie (cf. Davies, *The tomb of Antefoker ... [N° 60]*, pl. 3), est la plus courante au Nouvel Empire, avec des ânes (cf., par exemple, dans la tombe de Nakhtamon [N° 341] in Davies, *Seven private tombs at Kurnah*, pl. 22, ou dans celle de Panehesy [N° 16] in Mekhitarian, *o.c.*, p. 145) aussi bien qu'avec des hommes (cf. dans la tombe de Nakht [N° 52] in Davies, *o.c.*, pl. 18-9 et dans celle de Menna [N° 69] in Wreszinski, *Atlas ... I*, pl. 233). On notera un détail fortuit : le réseau des mailles des filets se présente ici comme un carroyage parallèle au sol, alors que dans tous les autres exemples cités il dessine des losanges.

⁽⁵⁾ D'après le dessin de Davies, il semble n'y avoir que des vanneurs, reconnaissables à leurs écopes, et pas de balayeurs ; ils étaient 14, alors qu'en compte 8 chez Nakht, 9 chez Menna (cf. Lhote,

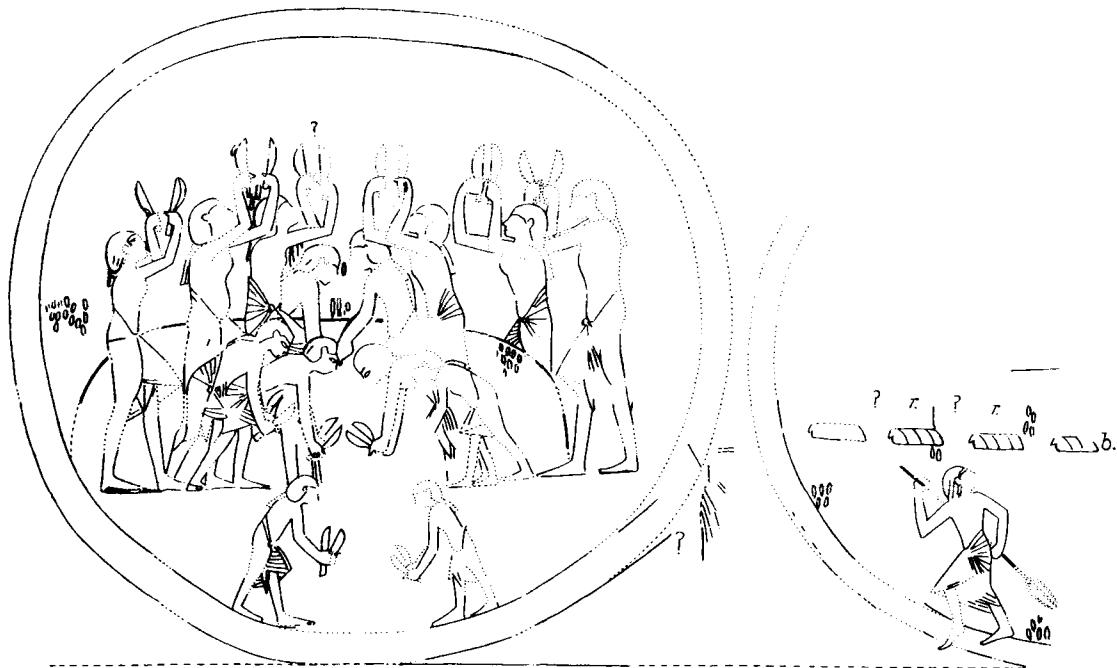


Fig. 3. — L'aire de vannage d'après Davies.

à droite, on devine deux hommes que Davies n'a pas dessinés et qui, vu le mouvement de leurs bras, maniaient eux aussi des fourches, mais les sabots des bovidés en train de piétiner le grain dont parle l'égyptologue anglais⁽¹⁾ sont presque totalement effacés comme d'ailleurs, à cette hauteur, le reste du décor de la paroi⁽²⁾.

D'autres scènes champêtres se partageaient le bas du registre inférieur, conservé seulement dans sa partie centrale. De gauche à droite, après ce qui paraît être un arbuste à longues feuilles, un berger portant deux sacs suspendus à une palanche, joue d'une double flûte en surveillant des chèvres qui, dressées sur leurs pattes de derrière, broutent les feuilles d'un arbre⁽³⁾ sous lequel un petit personnage semble tête à queue une autre

o.c., pl. 78 et 79), et 4 chez Paheri (*o.c.*, pl. 3) de même que chez Ipouy (*Two tombs*, pl. 30); dans aucune de ces tombes les aires sont vues en plan.

⁽¹⁾ Cf. *Two tombs*, p. 56, n. 4 : « the grain is trodden out on an oval floor like that of the winnowers by four oxen, whose blue hoofs are clumsily drawn *en masse* ».

⁽²⁾ Cependant, tout à droite de la paroi, sous les sièges des deux dernières divinités du registre supérieur, on aperçoit quelques traces de buissons ou d'arbustes dont les branches ocre rouge portent de petites feuilles ovales qui sont vertes.

⁽³⁾ Une fois encore, c'est dans la tombe d'Ipouy qu'on trouve la scène qui, par certains détails, se rapproche le plus de celle-ci; cf. *o.c.*, pl. 30.

chèvre. La scène se passe sous le regard d'un homme qui est certainement le défunt représenté à une échelle plus grande : vêtu d'une grande robe plissée, portant perruque et large gorgerin, il était assis sous un arbre replié au-dessus de lui de cette manière déjà décrite si particulière au peintre de cette tombe; il tend la main droite vers l'arbre et les chèvres et pose négligemment la gauche sur le pommeau d'une canne. Derrière lui on arrive encore à distinguer les silhouettes d'un homme puis d'un bovidé; le reste du décor est détruit⁽¹⁾.

En divers points de la paroi, au-dessus de presque chaque scène, des traits verticaux divisent l'espace restant en colonnes, mais aucun texte n'y a jamais été écrit.

Il ne reste rien de l'enduit qui recouvrait la partie sud du mur ouest (en 6 de la fig. 2)⁽²⁾, et rien, évidemment, du décor du plafond voûté qui, s'il était terminé, devait être fait de caissons délimités par des bandes de texte.

2) LA CHAPELLE À PLAFOND PLAT (B) (Pl. XVIII-XX).

Le décor de cette salle, dont les parois et le plafond avaient apparemment été préparés avec beaucoup de soin, est resté entièrement inachevé : les scènes qui devaient le composer n'ont pas dépassé l'état d'ébauches tracées directement en blanc, sans mise en place du dessin, sur un enduit de terre auquel un incendie a donné la couleur ocre rouge de la brique cuite, conservée seulement sur la moitié supérieure des murs, c'est-à-dire au-dessus du niveau atteint par les déblais de toutes sortes qui, au cours des siècles, s'étaient accumulés dans la chapelle.

Du côté est, sur à peu près les deux tiers de sa longueur, la paroi sud (en 7 de la fig. 2) était divisée en deux registres dont, seul, celui du haut est conservé. Malgré les traces de nids de guêpes maçonnées qui ajoutent à l'aspect piqueté de l'enduit, on y voit, à droite, un homme (—) qui, tête rasée, présente des offrandes et tend un encensoir vers trois rois momiformes⁽³⁾ assis à gauche (→); devant chacun des souverains divinisés qui, coiffés du *némès*, portent les sceptres royaux, deux cartouches sont restés vides comme la bande qui court en haut de la paroi et comme toutes les colonnes qui étaient destinées à recevoir les textes d'accompagnement des scènes : on ne sait donc pas quels pharaons défunts devaient figurer là, mais leur présence indique vraisemblablement que

⁽¹⁾ L'homme, dont on ne peut plus dire s'il porte une palanche sur ses épaules ou un simple bâton sur lequel il s'appuierait des poignets, avance vers la gauche mais regarde vers la droite en direction de l'animal.

⁽²⁾ Bruyère a noté : « restes de 3 registres; 1^{er}, déesse debout → tenant ♀ ; 2^e et 3^e, gens assis → »

⁽³⁾ Il s'agit bien de trois rois, et non de « two Kings and a Queen », comme l'indique PM I², p. 347 (5).

le propriétaire de la tombe N° 266 avait exercé, de son vivant, des fonctions sacerdotales ou administratives liées à des cultes funéraires royaux⁽¹⁾.

Sur toute la hauteur du reste de la paroi commence une scène qui se continue sur la paroi ouest⁽²⁾, au sud de la niche à statues (en 8-9 de la fig. 2) : le défunt (→), mains levées en signe d'adoration, s'avance vers Hathor (←) qui, au-delà d'un autel abondamment chargé d'offrandes, se tient debout devant la montagne de la nécropole d'où émergent deux bras qui reçoivent le soleil couchant. Au-dessus de la niche, l'enduit étant tombé, il ne reste que la poupe d'une barque qui est évidemment celle du soleil, comme le prouvent les nombreuses représentations similaires, si fréquentes à Deir el-Medina.

Au nord de la niche (en 10 de la fig. 2), la paroi ouest était accoupée par une seule scène, déjà en partie colorée, qui se serait peut-être prolongée sur la paroi nord si celle-ci, vierge de toute esquisse, avait commencé à être décorée : à droite d'un amoncellement d'offrandes, le défunt (←), qui a entièrement disparu, était figuré en train d'adorer Osiris (→)⁽³⁾, assis sous un dais couronné de cobras dressés et soutenu par des colonnes à chapiteaux composites caractéristiques⁽⁴⁾. Derrière le dieu, dont il ne reste à peu près de visible que la coiffure-*atet*, on devine un uraeus ailé qui portait la couronne rouge; devant lui, sur quatre courtes colonnes assez dégradées, on peut lire encore :



La paroi est (en 11 de la fig. 2), qui ne semble pas avoir été décorée au sud de la porte, était divisée en deux registres à peu près égaux. Celui du bas qui, vu la taille des quelques

⁽¹⁾ A l'entrée de la chapelle N° 7, une scène tout à fait comparable rappelle que le scribe Ramosé avait appartenu à l'administration des temples funéraires de Thoutmosis IV et d'Horem-heb (cf. Corteggiani, *Les tombes de Ramosé à Deir el-Medina* [N° 7 et N° 212], p. 5 et 10, pl. 8); on y voit le défunt adorer ces deux rois en compagnie d'Aménophis I^{er} et d'Ahmès-Nefertari qui, comme on pouvait s'y attendre, apparaissent dans plusieurs autres tombes du site, le saint patron des ouvriers de l'Equipe pouvant, dans la même scène, être figuré sous ses deux aspects de « seigneur de la ville » et de « favori » (cf. la représentation du caveau de Khâbekhenet N° 2 in Bruyère, *Tombes ... à décoration monochrome*, pl. 8). Il ne semble pas que les deux scènes similaires des tombes de Khâbekhenet [N° 2] et d'Inherkhaou [N° 359],

qui montrent les défunts adorant une double rangée de rois et de reines, témoignent d'autre chose que d'un culte des souverains morts (cf. Daressy in *Recueil Champollion*, p. 283-96).

⁽²⁾ Comme dans la tombe d'Irouy où, deux fois, des scènes dont les personnages sont figurés grandeur nature, se continuent d'une paroi à l'autre : cf. *Two tombs*, pl. 23-5.

⁽³⁾ Osiris est seul, malgré PM I², p. 347 (7), qui affirme : « deceased offers to Ré-Harakhti and Osiris-Onnophris ».

⁽⁴⁾ Un seul est encore visible : il superpose les plantes héracliques de la Haute et de la Basse Egypte, agrémentées de rubans et d'*uraei* coiffés du disque solaire; sur ces chapiteaux, parfois plus complexes encore, cf. Bruyère, *La tombe N° 1 de Sen-nedjem ...*, p. 41.

personnages qu'on peut y distinguer, se subdivisait sûrement en plusieurs sous-registres, devait être consacré à la représentation des funérailles⁽¹⁾; au registre supérieur on assiste à la pesée de l'âme, puis, de droite à gauche, on voit d'abord le défunt introduit par Anubis auprès d'Osiris, avant de le voir accroupi auprès du dieu des morts. La scène est tout à fait classique et ne présente ici aucune particularité originale. La pesée de l'âme se fait sous la surveillance de Thot : du scribe des dieux, figuré sous la forme du babouin tenant la palette qui symbolise sa fonction, on n'aperçoit plus qu'une partie des pattes et du museau, et le disque lunaire qu'il portait sur la tête. Face à lui, de l'autre côté de la balance dont les plateaux ne sont plus visibles⁽²⁾, se tient Maât qui, la main gauche tendue vers le person, s'assure que l'équilibre est fait avec précision; à ses pieds se trouvait la « Dévorante », maintenant presque complètement effacée⁽³⁾. Au milieu du registre, le défunt, qui a la main gauche posée sur l'épaule droite, dans la position habituelle à cette circonstance, avance derrière Anubis qui, le tenant par la main droite, le conduit vers Osiris. Enfin, à gauche, le mort, qui conserve les bras dans la même position mais qui, cette fois, est accroupi sur une natte⁽⁴⁾, est en présence d'Osiris, dont le séparent plusieurs dressoirs chargés d'offrandes variées : le dieu, gainé dans son vêtement momiforme, est debout dans une chapelle à toit arqué; deux yeux-*oudjat* encadrent sa coiffure tandis qu'on devine une nébride de chaque côté de ses jambes.

3) LE CAVEAU.

Bruyère se contentant de préciser, dans le rapport préliminaire de la campagne 1924-1925 (p. 44), « peu d'objets ont été ramassés dans l'ancien caveau », on pouvait penser, n'ayant pas remarqué qu'il signale ailleurs des « traces de caveau monochrome »⁽⁵⁾, que l'on s'était borné à creuser un caveau sans décor sous une chapelle inachevée. Vérification faite, il n'en est rien et même si, après les ravages d'un incendie qui a presque tout

⁽¹⁾ Les petits personnages que l'on voit, au centre de la paroi, immédiatement sous le registre supérieur, semblent bien faire partie d'une procession funéraire, mais le reste du mur n'a peut-être jamais été décoré.

⁽²⁾ Il est donc impossible de dire si le cœur du mort était mis en balance avec une figurine de la déesse, la plume qui écrit son nom, ou encore un œil-*oudjat* comme ce peut être le cas (cf. Bruyère, *Rapport* (1928), p. 91, fig. 51, en haut).

⁽³⁾ C'est elle, probablement, que PM I², p. 347 (6)

identifie curieusement à Apophis.

⁽⁴⁾ Au-dessus de sa tête une rangée de *khekerou* indique la présence d'une porte, qui explique que PM I², p. 347 (6), parle de « Book of the Gates »; il ne s'agit pourtant, dans une vignette du Livre des Morts, que de la porte de la demeure d'Osiris dont Anubis demande le nom au défunt, au début du chapitre 125 : cf. Barguet, *Le Livre des Morts...*, p. 158.

⁽⁵⁾ Cf. Bruyère, *Tombes ... à décoration monochrome*, p. 14.

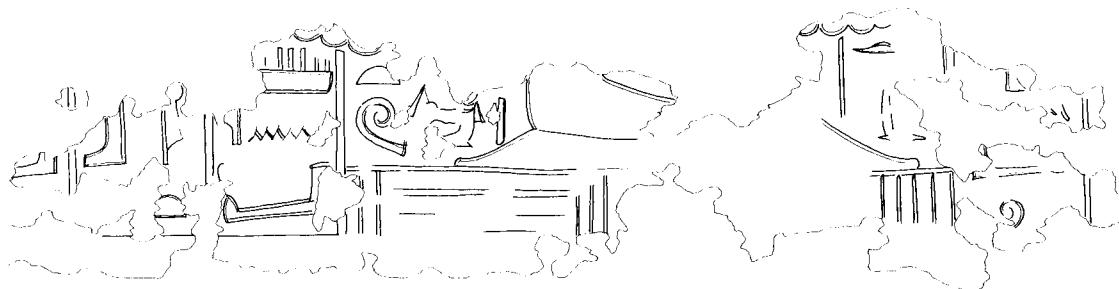


Fig. 4. — Premier caveau : restes du décor de la paroi est.

noirci, il reste fort peu de chose aujourd’hui des peintures qui couvraient leurs parois, on peut affirmer que le décor des deux salles du caveau était entièrement terminé. Il s’agissait effectivement d’une décoration « monochrome », exécutée avec cette peinture en camaïeu, qu’à l’exception d’une niche de la tombe de Nefertari, on ne trouve jamais ailleurs que dans les caveaux de Deir el-Medina⁽¹⁾ et qui impose d’ajouter la tombe N° 266 à la liste des sépultures de ce type⁽²⁾.

Malgré l’état des parois carbonisées, il est possible de se faire, au moins partiellement, une idée du décor. Dans la première salle à plafond plat, la scène la mieux conservée occupe tout le muret de la banquette qu’on trouve à droite en entrant (en 14 de la fig. 2) : trois hommes (←), dont on ne voit plus que les jambes, halaient le catafalque du mort posé sur une barque, pendant qu’un quatrième (→) tourné vers l’avant du traîneau, devait faire une fumigation; dans l’angle sud-est de la pièce (en 15 et 16 de la fig. 2), des porteurs d’offrandes, parmi lesquels on remarque une femme tenant un vase à long col, se suivent sur le registre inférieur; au-dessus de la banquette (en 13 de la fig. 2), en partie détruite à cet endroit, la paroi est garde des traces qui, si elles sont difficiles à interpréter⁽³⁾, sont néanmoins importantes, puisqu’on peut clairement y lire le nom d’Amennakht et, peut-être celui de Bouqentouf (Fig. 4).

Dans le caveau voûté, une scène de banquet funéraire ou d’offrande aux défunt devait occuper la paroi sud, car on y distingue encore, à côté de la niche qui prolonge le *mastaba* (en 17 de la fig. 2) une chaise (←) dont les pieds étaient sculptés en forme de

⁽¹⁾ Exception à la règle, la tombe de Ramosé [N° 250] est la seule *chapelle* « monochrome » du site; une autre chapelle, au nom du même Ramosé [N° 7], avait juste deux petites scènes monochromes et une poutre peinte en « faux bois », à l’extérieur de la porte (cf. Corteggiani, *o.c.*, p. 8 et pl. 5).

⁽²⁾ Cf. Bruyère, *o.c.*, 11-12.

⁽³⁾ Dans une note rajoutée au dossier « Tombe N° 266 » de ses archives et dont je n’ai eu connaissance qu’après avoir visité les caveaux, Bruyère parle « d’une déesse à genoux sur natte → bras étendus ailés ».

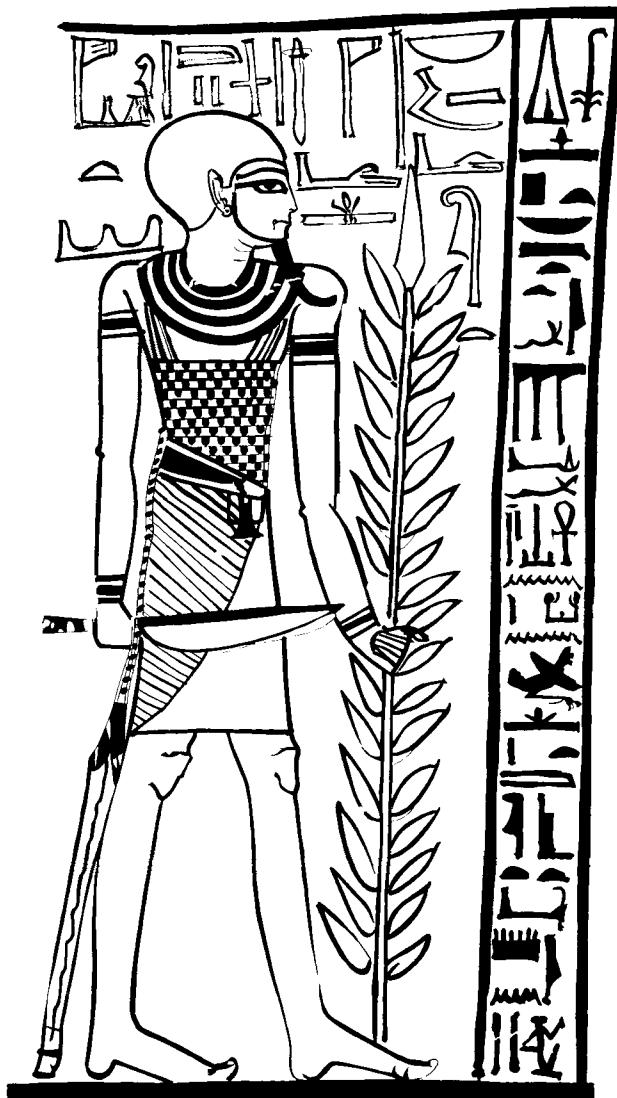


Fig. 5. — Nebmaât dans la tombe de Nakhtamon [N° 335]. (Dessin L. Menassa).

pattes de lion; au milieu du tympan ouest, au-dessus du *mastaba* (en 18 de la fig. 2), on devine le bas des jambes d'un personnage de grande taille⁽¹⁾ (→) et enfin, immédiatement à droite en entrant, sur la paroi nord (en 19 de la fig. 2), une silhouette tenant une palme invite à penser qu'il y avait là, tout comme dans le dernier caveau de la tombe

⁽¹⁾ Le personnage étant seul, et au milieu de la paroi, il s'agit vraisemblablement d'Anubis penché sur la momie du défunt car, à Deir el-

Médina, cette scène, qui accompagne le chapitre 1 du Livre des Morts, occupe souvent l'un des tympans des caveaux voûtés.

de Nakhtamon [N° 335], où il est qualifié de « père des dieux » (Fig. 5), une représentation d'un génie funéraire appelé Nebmaât⁽¹⁾.

III. — DATATION ET ATTRIBUTION.

Si la datation de la tombe paraît s'imposer, tout en restant imprécise, il n'en va pas de même de son attribution qu'il faut revoir, et pour laquelle, en fait, on ne peut faire que des propositions.

Il est évident, en effet, que tout s'accorde (style et thèmes de la peinture, nombreuses similitudes avec une sépulture bien datée comme celle d'Irouy, présence d'un caveau monochrome ...) pour dater la tombe N° 266 du long règne de Ramsès II ce qui, il faut en convenir, reste une indication assez vague puisque ce règne, duquel d'ailleurs datent la plupart des tombes de Deir el-Medina, a duré plus de soixante ans.

Il est tout aussi évident que l'attribution de cette sépulture est à remettre doublement en question car si l'on admet, ce qui peut être contesté, que la tombe a effectivement appartenu à un dénommé Amennakht, il est impossible qu'il s'agisse du père de l'*idénou Hay*, comme l'a affirmé Černý⁽²⁾.

On l'a vu plus haut, Bruyère a attribué la tombe N° 266 à un « maître charpentier Amen Nakht » sur la foi de quelques fragments inscrits qu'il a trouvés dans la chapelle; l'argument serait irréfutable si les fragments en question, dont la nature n'est pas très définie⁽³⁾ avaient été découverts en place. Il n'en est rien et, au contraire, Bruyère a précisé dans son journal de fouilles (p. 16), en février 1925, qu'ils avaient été « réemployés comme pierres dans la construction de la paroi est du puits » : dès lors, on voit mal comment de tels fragments pourraient dater la tombe et désigner son propriétaire;

⁽¹⁾ Cf. *Rapport* (1924-1925), p. 152-3, fig. 102. Nebmaât figure aussi, assis cette fois mais avec la même épithète, dans le caveau de Khâbekhenet [N° 2] (cf. Bruyère, *Tombes ... à décoration monochrome*, p. 46 et 50, pl. 10). PM I², p. 8 (21) et Bruyère (cf. aussi in *Mert Seger* ..., p. 266, fig. 132) considèrent, comme d'autres auteurs (cf. Tosi / Roccati, *Stele e altre epigrafi di Deir el-Medina*, p. 72 et 276), qu'il s'agit de Ptah, ce que l'association avec Meresger sur un socle en forme de signe — n'est pas faite pour démentir. Il faudrait peut-être nuancer puisque l'iconographie prête à Nebmaât des caractéristiques différentes

de celles de Ptah (barbe courbe, palme et couteau au lieu du sceptre composite ...) : Nebmaât est peut-être une manifestation funéraire de Ptah, mais il a une personnalité propre de génie coutelier, qu'on retrouve parmi les quarante deux assesseurs du tribunal d'Osiris.

⁽²⁾ Cf. *A Community of Workmen* ..., p. 139.

⁽³⁾ Bruyère les qualifie tantôt de « fragments calcaires de stèle et de linteau » (Journal de fouilles de 1925, p. 16), tantôt de « fragments de stèles et de parois murales » (*Rapport* (1924-1925), p. 43, fig. 29), dont on voit mal, dans une tombe peinte sur enduit, la provenance possible.

ils pourraient, tout au plus, indiquer une réutilisation des caveaux d'une tombe dont les superstructures inachevées étaient déjà partiellement en ruine.

De même, vu l'état des caveaux, le fait, au demeurant intéressant, que le nom d'Amennakht soit lisible, une seule fois, dans une scène impossible à identifier, ne permet pas non plus d'affirmer, même si rien ne s'y oppose, que le propriétaire de la tombe s'appelait ainsi, puisqu'il est habituel à Deir el-Medina, de voir les descendants ou les enfants d'un mort figurer sur les murs de sa sépulture.

Si, comme l'ont fait Bruyère et Černý⁽¹⁾, c'est vraisemblablement le nom de Bouqentouf qu'il faut lire dans les traces voisines, la seule chose que l'on puisse dire avec certitude, c'est que la tombe N° 266, si elle n'a pas été préparée pour Bouqentouf lui-même, appartient à un membre de sa famille qui, outre l'*idénou* Hay, compte plusieurs Amennakht qu'il n'est pas toujours facile de distinguer⁽²⁾, mais qui sont assez nombreux pour que l'on continue d'associer ce nom à cette sépulture.

Ceci étant posé, peut-on être plus précis ? Il semble que oui, ne serait-ce qu'en éliminant de la liste des Amennakht, ceux à qui la tombe n'a pas pu appartenir : c'est le cas du père de l'*idénou* Hay. On sait que ce dernier a exercé ses fonctions de délégué de l'Équipe de la vingt-septième à la trente-et-unième année incluse du règne de Ramsès III⁽³⁾ ce qui, quelle que soit la chronologie adoptée, se situe plus d'un demi-siècle après la fin de celui de Ramsès II : la tombe N° 266 datant de toute évidence du règne de ce roi, il est donc exclu qu'elle ait pu être destinée à quelqu'un dont le fils était actif tant d'années après.

Dans l'arbre généalogique de Hay⁽⁴⁾ un autre Amennakht conviendrait mieux et, en fonction de la documentation actuelle, qui a peu de chance de s'étoffer beaucoup, il semble, au terme de cette étude, qu'il faille le retenir comme le propriétaire le plus probable de la tombe N° 266⁽⁵⁾ : il s'agit de l'un de ses arrière-grands-pères, le père de sa grand-mère paternelle, qui était lui aussi « grand artisan »⁽⁶⁾ et qui avait pour épouse une dame Hénoutroïounou⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ D'après deux lignes des archives de Bruyère auxquelles il a été fait allusion à la note 3 p. 76; la paroi semble s'être détériorée depuis leur visite car

Bruyère a copié en entier le nom .

⁽²⁾ A cause des similitudes de titres, cf. Valbelle, *o.c.*, p. 39-40 et Černý, *o.c.*, p. 138.

⁽³⁾ Cf. Valbelle, *o.c.*, p. 31.

⁽⁴⁾ Cf. Valbelle, *o.c.*, p. 39.

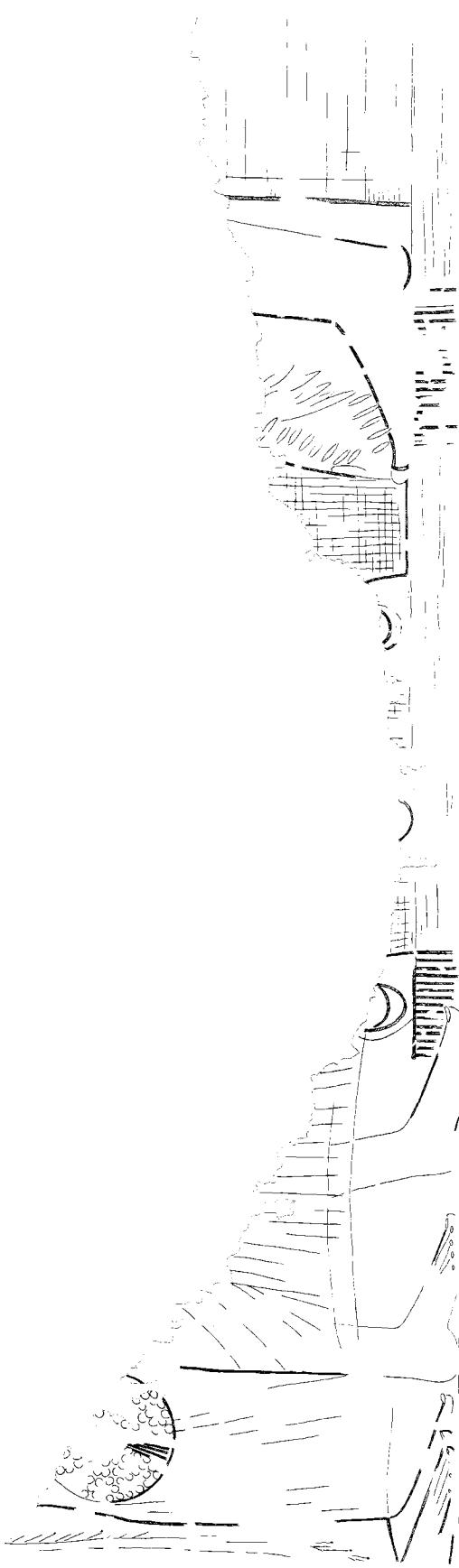
⁽⁵⁾ Ou, du moins, comme le premier destinataire de la tombe, qui peut ensuite avoir servi de sépulture collective à la famille comme l'a suggéré Valbelle

(*o.c.*, p. 40); il est même possible que la décoration du caveau soit légèrement postérieure à celle de la chapelle.

⁽⁶⁾ Il faut peut-être lui attribuer la statuette Berlin 6909, que son style situe dans le temps avant le stélephore Louvre E. 14397 (cf. PM I², p. 710), et que Horneman allait jusqu'à dater, évidemment de façon excessive, du règne d'Amenophis III (cf. Horneman, *Types of Ancient Egyptian Statuary*, I, pl. 190); la statue Louvre E. 14397 représenterait le père de Hay.



Chapelle voûtée (A) : registre supérieur du mur sud, partie est.



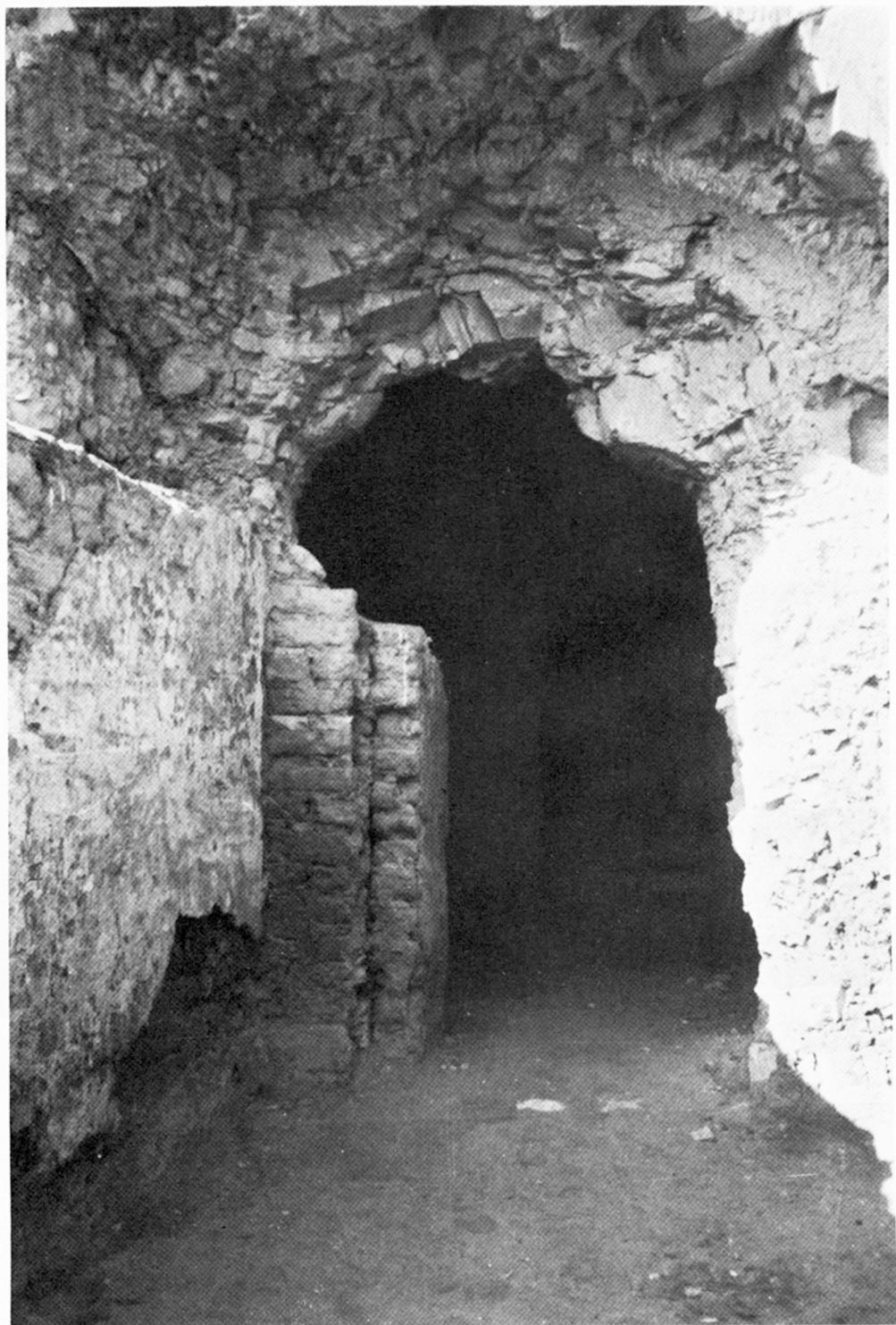
Chapelle voûtée (A) : registre supérieur du mur sud, partie ouest.



Chapelle voûtée (A) : registre inférieur du mur sud, partie est.



Chapelle voûtée (A) : registre inférieur du mur sud, partie ouest.



Restes de la chapelle voûtée (A).



Chapelle à plafond plat (B) : mur sud.



Chapelle à plafond plat (B) : mur ouest.



Chapelle à plafond plat (B) : mur est.